

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | Pagination continue. |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		

Bibliothèque des Familles.

LE

FOYER DOMESTIQUE,

Journal Religieux, Littéraire, Historique, Agricole et de Tempérance.

Rédigé par un Comité d'Écrivains Catholiques.

Le *Foyer Domestique*, accessible à toutes les bourses par son bon marché, paraît le JEUDI, par feuille de 16 pages, double colonne, dont 12 pages de matières choisies, formant chaque année un volume de 624 pages.

Comme les beaux anges de Milton, qui puisaient la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes viendront à notre Journal puiser cette éducation qui fait l'orgueil des mères et l'honneur des familles.

TROISIÈME ANNÉE.

Ottawa, JEUDI, 28 Mars 1878.

Les lettres pour abonnements, envoi d'argent, etc., doivent être adressées à Mr. l'Administrateur du *Foyer Domestique*, à Ottawa.

Prix de l'Abonnement \$2.00 par Année.

Un Morceau de Musique chaque Mois.

Liste des Collaborateurs.

- Adam**, (Abbé F. L. T.)—Montréal.
Alleau, (Abbé Th.) Missionnaire Apostolique, à Paris. (France.)
Amiot, (Guil.) Avocat—Québec.
B..... (Abbé G.)—Ottawa.
Baillargé, (G. F.) Sous-Ingénieur-en-Chef des Travaux Publics du Canada—Ottawa.
Beauchamp, (Joseph)—Etudiant en Droit.—Montréal.
Bélanger, (J. A.)—Ottawa.
Benoit, (Alph.)—Ottawa.
Benoit, (Sam.)—Ottawa.
Benoit, (Dr. F.), M. D., Montebello.
Bourget, (Jos. G.) Rivière du Loup (En Bas.)
Caouette, (J. B.) employé civil—Québec.
Chandonnet, (Abbé T. A.) Docteur en Philosophie, en Théologie et en Droit Canon.—Montréal.
Chapman, (W.) — St. François de la Beauce.
Chauveau, (l'Hon. P. J. O.)—Montréal.
Chauveau, (Alex.) M. P. P.,—Québec.
Chemin, (Abbé Léon) curé de Grenville.
Couture, (Guillaume) rue Cabanais, Paris.
Chouinard, (J. B. R.) Av , Québec.
Crevier, (Dr. J.A.) Médecin-Naturaliste, Montréal.
- De la Bruyère** (Boucher)—Saint-Hyacinthe.
De Montigny, (B. A. Testard)—Saint-Jérôme.
Dérome, (F. M.)—Rimouski.
Desaulniers, (Frs. L.)—Yamachiche.
Desaulniers, (A. L.) Avocat.—Trois-Rivières.
Desjardins, (G. Alphonse.)—Lévis.
Desjardins, (Dlle. Clara.)
De Vervins, (M. le Comte A.) St. Louis du Missouri (Etats-Unis).
Dick, (Dr. V. E.)—Château-Richer.
Dion, (J. O.)—Bassin de Chambly.
Donnelly, (James) Beauharnais.
Drapeau, (Stanislas)—Ottawa.
Evanturel, (F. E. Alf.) LL.B., Ottawa.
Faucher de St. Maurice,—Québec.
Filliatre, (R. P.) O.M.I.,—Ottawa,
Fréchette, (Louis-Honoré)—Québec.
Gagnon, (Ferd.)—Worcester, Mass., E. U.
Garneau, (A.)—Ottawa.
Genand, (J. A.)—Ottawa.
Graziella, (Mlle ...)
Guay, (Abbé Chs.) N.-D. du Sacré-Cœur.
Guillaume, (Abbé C.) curé d'Embrun, diocèse d'Ottawa.
Guilmet, (Abbé Ed) — Trois-Pistoles.
- Huguet-Latour**, (L. A.) A. M., N. P., Montréal.
Huot, (Edouard)—Québec.
Langevin, (Abbé Edm.) Vic.-Général—Rimouski.
L..... (Eugène)—St. Raphaël.
Legendre, (Napoléon)—Québec.
Le May, (Pamphile)—Québec.
Lemoine, (J. M.)—Québec.
Lerida, (Mlle ...)
Lorrain, (Léon) Etudiant en Droit, premier Lauréat au concours de poésie de l'Université-Laval, Iboville.
Malouin, (J. A.)—Québec.
Marmette, (Joseph)—Québec.
McCabe, (L.)—Ottawa.
Melleur, (Dr. J. B.), —Québec.
Pallier, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.
Paquin, (R. P.) O.M.I.—Ottawa.
Paquin, (Elzéar)—Montréal.
Poirier, (Pascal)—Ottawa.
Poisson, (M. J. A.)—Arthabaskaville.
Renault, (Eugène)—Montmagny.
Smith, (Gustave)—Ottawa.
Sulte, (Benj.)—Ottawa.
Tanguay, (Abbé Cyp.)—Ottawa.
Tassé, (Joseph)—Ottawa.
Tassé, (Elie) Surintendant de l'Education, Winnipeg, (Manitoba.)
Tetu, (Dr. L.)—Rivière-Ouelle.
Thibault, (Chas.) Avocat—Montréal.
Turcotte, (L. P.)—Québec.

Ainsi que plusieurs autres **Ecrivains** également disposés à enrichir notre Publication de leurs travaux.

Sommaire des Matières.

	PAGES.		
Galerie Nationale.		Collaboration.	
Frontenac.....	145	Célébration du 25e anniversaire de la Fondation de l'Institut Canadien-Français d'Ottawa (<i>Suite</i>).....	152
Littérature.		Calendrier Historique.	
Souvenirs d'un Colporteur (<i>Suite</i>), par E. L * *.....	146	Mois d'Avril.....	155
Bibliographie.		Redaction.	
Les Martyrs du Colisée, par le Rév. A. J. O'Reilly.....	147	Notre Plainte.....	155
Manuel de la Confrérie du Cœur de Jésus	148	Elections Provinciales de Québec.....	156
Education.		Tempérance.....	156
L'Œuvre du Collège St. Joseph Memramcook, N. B.....	148	Collège de Memramcook.....	156
Maximes et Pensées.		Retraite de St. Roch de Québec.....	156
Pensées Diverses.....	145	Obituaire.....	156
		Société Géographique de Québec.....	156
		Liste des Agents (3e page du Couvert.)	
		Bulletin des Annonces (4e page du Couvert.)	

ABONNEMENT.

Ce Journal paraît le JEU-
DI, et l'abonnement com-
mence avec l'année, payable
d'avance, comme suit :

CANADA.....\$2.00
ETATS-UNIS...\$2.20
EUROPE.....\$4.00

Pour ceux qui ne se
conforment point à
cette règle, l'abonne-
ment est de \$3.00, pay-
able à la fin de l'année.

DIEU.—PATRIE.—FAMILLES.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne la
rédaction ainsi que la cor-
respondance se rattachant
aux abonnements, envoi
d'argent, annonces,
impressions, &c., &c.
doit être adressé à
Mr. l'ADMINISTRA-
TEUR du *Foyer Do-
mestique*, à Ottawa,
franc de port.

LE

FOYER DOMESTIQUE,

Journal Religieux, Littéraire, Historique, Agricole et de Tempérance.

Rédigé par un Comité d'Ecrivains Catholiques.

Galerie Nationale.

FRONTENAC (1)

EST là une de ces fi-
gures énergiques et
nettement accentuées
que le sculpteur aime
à voir sortir du bloc
de marbre sous le
tranchant de son ci-
seau. Le touriste ca-
nadien, en visitant
Québec, s'imagine
apercevoir encore ce
vaillant capitaine, di-
rigeant d'un œil ferme le tir vainqueur
des batteries qui, du sommet de la fa-
laise, broyaient les navires de l'orgueil-
leuse Albion. De temps en temps, à
travers l'ouragan de feu, il croit voir
la tête du guerrier se dresser sublime
de courage et d'audace. Les soldats
que la France envoyait sur ces bords,
n'ont jamais pu se lasser de redire
cette réponse de leur général à l'inso-
lent envoyé de Phipps : " Allez dire à
votre maître que s'il veut une réponse
je la lui donnerai par la bouche de mes
canons." Le caractère de Frontenac est
tout entier dans ces fières paroles.

Son administration marque une pé-
riode glorieuse dans l'histoire du Ca-
nada. A son arrivée, il trouva une co-
lonie délabrée dont les Anglais et des
hordes sauvages et sanguinaires al-
laient se disputer les lambeaux. Fai-
sant appel à la puissante énergie qui

(1) Extrait de la *Voix de l'Ecolier*, de Joliette.

remplissait son âme, il saisit le der-
nier tronçon de cette épée brisée en-
tre les mains inhabiles de ses prédé-
cesseurs ; il la tourne aussitôt contre
le farouche envahisseur à la ceinture
ornée de *scalps* sanglants, le terrasse ou
le force à se cacher sous la forêt ; d'au-
tre part le souvenir des victoires de
Corlar et de Québec est là pour prou-
ver que les Anglais ont senti la force
de ses coups. Le vainqueur de Phipps
était français d'origine mais canadien
de cœur. En 1672 il quittait la France.
Après un premier séjour de deux an-
nées sur nos rives, il retourna vers la
terre natale. En 1689, époque de son
retour parmi nous, commença son se-
cond gouvernement qui ne devait fi-
nir qu'avec sa vie. La violence de son
caractère et l'orgueil qu'on lit sur son
front superbe, projettent peut-être une
ombre sur les traits de ce héros ; mais
l'honneur du drapeau français si vail-
lamment défendu par son bras, le mas-
sacre de Lachine vengé, l'Angleterre
humiliée ; ce sont là autant d'actions
dont l'éclat fait oublier les défauts qui
ternirent ses brillantes qualités.

Maximes et Pensées.

Notre plus belle gloire et nos plus
belle richesses, c'est le bien que nous
avons fait à nos semblables.

Les anciens alchimistes cherchaient
un moyen mystérieux pour faire de l'or
et s'enrichir ; il y a pour cela un secret
bien simple : travailler.

Par le progrès de l'industrie, l'intel-
ligence règne de plus en plus sur la
matière, et la nature devient la servan-
te de l'humanité.

Littérature.

[Pour le Foyer Domestique.]

ESQUISSE DE MŒURS.

SOUVENIRS d'un COLPORTEUR.

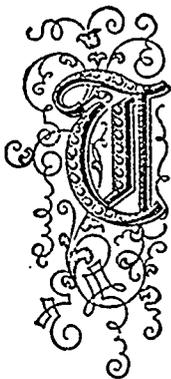
(RÉCIT FAMILIER.)

TROISIÈME PARTIE.

(Suite.)

V.

Un homme à la mer.—Projets.



ANT il est vrai qu'il ne faut jamais désespérer de la Providence..... Si jamais j'ai remercié Dieu dans toute l'effusion de mon cœur, ce fut après le départ de Bazile.....

Le lendemain j'étais à la Basse-Ville où j'allais d'ailleurs tous les jours, car j'avais conservé une passion pour la mer. Nous

étions trois ou quatre au débarcadère. Le temps était mauvais, triste. De gros nuages d'un gris fer s'étaient amoncés au ciel ; le vent soufflait comme un ouragan ; le fleuve était blanc d'écume.

Nous aperçûmes une chaloupe que les vagues ballotaient comme une coque de noix. Il y avait deux hommes dedans.

—Quels sont, dit l'un de nous, les imprudents qui peuvent se risquer ainsi par une pareille tempête ?

—Bateau ! aurait dit Martial Boily, ça ressemble pas mal aux colères de l'Océan.

On conçoit dans quelle anxiété nous étions en voyant ces deux malheureux si près de la mort !

Malgré tout, la chaloupe approchait toujours ; nous nous sentions un peu soulagés.

Enfin elle était arrivée tout près du quai, lorsque, soit fausse manœuvre, soit pour toute autre cause, l'embarcation chavira. L'un des deux malheureux disparut pour toujours ; et l'autre se débattait à la surface des vagues.

Dans l'espoir d'être marin et surtout parce que j'étais passionné pour la natation, j'avais appris à nager. J'étais même très-fort dans cet exercice. Je n'hésitai pas un instant ; j'ôtai mon pardessus et mon gilet et je m'élançai.

Après des efforts inouïs, après avoir failli être englouti avec lui, je parvins, grâce à Dieu, à ramener mon homme à terre. Il n'était qu'asphyxié. Nous lui prodiguâmes tous les soins que requiert ce genre d'asphyxie et nous eûmes le bonheur de le rappeler à la vie.

Jamais, non jamais de ma vie je n'ai éprouvé autant de satisfaction. Ceux-là seuls qui ont opéré un sauvetage quelconque ont une idée exacte de cette indicible satisfaction.

—Tenez, dit en me montrant l'un de ceux qui avaient été témoins du fait, voilà votre sauveur.

Le pauvre homme ne put parler d'abord ; la joie le suffoquait. Il me pressa sur son cœur et ses larmes coulèrent en abondance. Je m'arrachai à cette douce étreinte ; j'étais moi-même ému au suprême degré.

Nous gagnâmes un hôtel voisin dont je connaissais bien le propriétaire ; je lui racontai l'accident. Le pauvre naufragé changea d'habits, prit un cordial et se coucha. Il dormit à peu près une demi-heure. Quant il s'éveilla il était parfaitement bien.

—Votre nom d'abord ? me dit-il.

Je me nommai.

—Et le vôtre ?

—Moi, je m'appelle Louis Duvert.

—Duvert ! m'écriai-je ?

—Oui, Monsieur, Duvert.

—Et vous demeurez ?

—Dans la paroisse St*.

Etrange hasard ! pensai-je. Justement le propriétaire de la terre où était enfoui le fameux trésor.....

—Monsieur, ou plutôt, mon cher ami, mon sauveur, me dit-il en me serrant la main dans les deux siennes, l'héroïsme dont vous venez de faire preuve ne saurait trouver son prix en ce monde...

—Ne parlons pas de cela.

—N'en pas parler ; mais vous croyez donc que je n'ai pas de cœur, moi ?

Et il m'embrassa en sanglotant ; je pleurai moi-même.

—Écoutez, me dit-il, abrégeons cette scène ; car je crois que je mourrais de bonheur. Vous savez qu'on peut mourir de cela. Que puis-je faire pour vous ?

—Mais, mon Dieu....

—Que puis-je faire pour vous ? répéta-t-il. Vous qui avez le cœur si bien placé, qui venez de le prouver d'une manière aussi sublime, vous devez savoir combien la reconnaissance est douce ! Ne m'en privez pas.

Il me vint subitement une idée que j'expliquerai dans l'instant.

—Eh bien, soit, dis-je, puisque vous le voulez absolument.

Je suis Colporteur ; les marches continuelles que nécessite ce genre de vie me fatigue et je désire me fixer.

Je disais vrai ; le métier ne m'allait plus.

—Continuez, mon ami.

—Comme colporteur, j'ai eu l'occasion de passer dans votre paroisse. J'ai remarqué que vous n'aviez pas de marchand proprement dit au milieu de vous.

—C'est vrai.

—Et j'ai pensé qu'avec un assortiment passable, on ferait bien son affaire dans votre localité.

—Et vous avez bien pensé.

—Eh bien, puisque vous voulez absolument faire quelque chose pour moi....

—*Quelque chose, non pas, je dis tout.*

—Je ne suis pas aussi exigeant. N'y avait-il pas autrefois sur votre terre, près du chemin, une maison ?

—Les débris y sont encore.

—C'est cela. Voudriez-vous.... mais je n'ose....

—Osez, ou vous me feriez de la peine.

—Me vendriez-vous l'emplacement où était cette maison ?

—Non, Monsieur ; à vous je ne puis vendre.

—A moi ?

—Mais je puis donner.

—C'est trop.

—Ce n'est pas assez. Tenez, ne parlons plus de cela. Je n'y mets qu'une condition et je vous prie en grâce de l'accepter. La tempête est passée ; nous allons traverser ; ma voiture m'attend à la Pointe-Lévis. Vous embarquez avec moi et je vous emmène. Il faut que ma famille connaisse celui à qui je dois la vie. Après cela nous irons chez le Notaire où j'arrangerai le reste.

—Mais, Monsieur!...

—Pas de mais, je vous en prie.

Il n'y avait pas moyen de refuser tant de bienveillance.

Je n'essayerai pas de vous raconter la scène émouvante qui se passa chez Duvert. On s'en fait d'ailleurs une idée. Qu'il me suffise d'ajouter que je revins à Québec avec une donation en bonne et due forme.

J'étais donc propriétaire du terrain, où était probablement enterré le trésor, s'il existait. Qu'on ne croie pas que j'eusse l'intention de m'en emparer frauduleusement. Dieu merci, non ; mais, je viens de le dire, j'étais fatigué de la vie nomade que je menais, et je désirais me reposer. Mon beau-frère, qui était riche, comme on le sait, m'avait souvent conseillé de le faire en m'offrant généreusement de m'avancer les fonds nécessaires pour acheter quelque part et pour installer un magasin. Et puis je comptais aussi sur Martial Boily ; et puis enfin, ce qui me souriait le plus, je croyais que c'était le moyen le plus expéditif de jouir du seul bonheur que je convoitais, c'est-à-dire d'obtenir la main et le cœur de ma chère Rébecca. On verra bientôt si je caressais ou non des chimères.

Quant au trésor, j'avais mon projet que je ne dis pas tout de suite.

E. L.

(A continuer.)

Bibliographie.

Les Martyrs du Colisée, par le Rév. A.-J. O'Reilly, Missionnaire Apostolique, en vente à la Librairie Beauchemin & Valois, 256 et 258, rue St. Paul, Montréal.



Ce livre se lit avec autant de charme qu'un beau roman, en même temps qu'il édifie et instruit ; il remplit le cœur de saintes pensées et nourrit l'âme de sentiments pieux. Un de nos plus grands besoins dans ce pays c'est une littérature catholique qui engage le peuple à lire, et qui, en même temps, l'instruise et le rende meilleur. On a fait de grands efforts pour répondre à ce besoin, mais il reste encore beaucoup à faire.

« Votre excellent livre, dit à l'auteur Mgr. Walsh, Evêque de London, Ontario, est une noble contribution à ce bon

et saint travail. Dans *Les Martyrs du Colisée* vous avez découvert une riche mine d'une littérature catholique édifiante, et je prie Dieu qu'il vous donne la santé nécessaire pour vous permettre de retirer de leur retraite ces richesses enfouies depuis si longtemps, pour la gloire de l'Eglise de Dieu, et le bien des âmes."

Cet ouvrage a été béni par Sa Sainteté Pie IX, par sa lettre du 4 mars 1874. C'est le premier et le seul ouvrage authentique sur ce sujet. Il a été traduit en italien, en espagnol, en allemand et en portugais, lu publiquement dans les communautés religieuses à Rome. La presse catholique et protestante en parle avec de grands éloges.

NN. SS. les Evêques de London, Toronto, (Ontario), Buffalo et Cincinnati (Etats-Unis), ont adressés à l'auteur des lettres d'Approbation sur le mérite de cette œuvre distinguée.

Nous devons la version française, actuellement en vente, à l'esprit d'entreprise de MM. Beuchemin & Valois, libraires de Montréal, et à T. P. Bédard, avocat, de Québec, qui en a fait la traduction fort soigneusement.

M. Bédard a eu une heureuse idée en traduisant ce travail si beau et si instructif. Les Approbations distinguées que nous venons de signaler suffisent pour engager le public à faire l'acquisition de ce précieux ouvrage. Nos remerciements pour l'envoi d'un exemplaire.

Manuel de la Confrérie du Cœur de Jésus, format in-32 de 272 pages, en vente à la librairie de Charles Payette, 250 rue St. Paul, Montréal.

Nous venons de recevoir un magnifique petit livre de prières, publié par le Collège Joliette sous le titre de *Manuel de la Confrérie du Cœur de Jésus*. Le recueil de Prières, ainsi que l'ordinaire de la messe et les vêpres, etc., que contient ce petit livre, en fait un objet indispensable à la jeunesse. Ce petit volume est très-bien imprimé et possède une couverture très convenable.

Chacun devrait s'empresser de se le procurer au prix modique pour lequel il se vend.

Les prières de ce petit volume se disent en faveur des saintes âmes du purgatoire.

Education.

[Pour le Foyer Domestique.]

L'OEUVRE DU COLLÈGE SAINT-JOSEPH.

(MEMRAM COOK—N. B.)

DISCOURS

PRONONCÉ LE 19 MARS, A UNE SÉANCE DONNÉE
DANS CET ÉTABLISSEMENT.

Très-Révérend Père,
Mesdames et Messieurs,



L est pour l'homme qui s'intéresse et qui applaudit au bien, un sujet qui entretient avec charme les élans de sa pensée. Cet enivrement de l'esprit, ce plaisir de l'imagination—il les sent, il en est épris, lorsqu'il envisage la défaillance remplacée par la force, la misère par l'aisance, le malaise par la confiance — lorsqu'il considère auprès de ses malheurs passés, sa félicité actuelle..... C'est alors qu'il trouve doux au souvenir, ce qui jadis lui fut dur à supporter.

*Quæ fuit arum, pati
Meminisse dulce est.*

SÉNÉQUE.

Aujourd'hui, Messieurs, des quatre coins de cette paroisse, vous avez vu le drapeau de l'Acadie flotter au-dessus de cette maison.—Vous avez vu onduler à la brise des vents, ces fleurs de lys qui désormais nous rappelleront et notre patrie et notre père commun. Au temple du Seigneur, vous avez entendu la voix solennelle et harmonieuse de l'orgue s'unir à la voix énergique et dominatrice de l'homme. — Ces deux voix de la terre s'élevaient sur les parfums du temple vers le séjour des saints pour porter leurs hommages au patron de l'Eglise universelle. Vous avez entendu le ministre de l'Eglise—ses paroles et ses accents ont reproduit devant vous les vertus de Joseph et l'auréole de gloire qui aujourd'hui en-

tourne sa couronne dans les splendeurs d'en haut.—Ce soir encore, Messieurs, nous voilà rassemblés.— Pourquoi ? C'est qu'il nous faut célébrer le protecteur qui a prêté son nom à cet établissement. A ce titre particulier lui sont dus nos louanges et nos hommages particuliers..... Cette maison, c'est son ouvrage.—L'artisan de Nazareth s'est fait l'artisan de cette institution..... Il est allé choisir à deux cents lieues de distance, un missionnaire généreux, un prêtre constant et rempli de foi, et avec lui et par lui, il a exécuté son œuvre.—Il a fait valoir dans cette œuvre le triomphe de la foi, de l'instruction et de la civilisation..... Sur le sol où furent jetées les premières pierres de fondation, St. Joseph fit jaillir une lumière : c'était le flambeau qui éclaire le cœur, qui guide l'esprit, et qui, par la suite, devait éclairer toute la masse d'une nation. Les années ont-elles fait preuve de la vérité et de l'utilité de cette lumière ? C'est ce que nous allons examiner.

Il y a près de vingt ans, Mesdames et Messieurs, trois jeunes gens appartenant à trois respectables familles de cette paroisse, s'embarquaient pour le Canada. Ils allaient sous l'inspiration et le conseil de leur curé, s'asseoir sur les bancs du collège ; ils quittaient leurs parents pour s'associer à la jeunesse canadienne qu'on voyait déjà répandue dans les nombreuses institutions de la province de Québec. D'où venait ce mouvement inaccoutumé ? Le besoin l'avait fait naître. Les Ordinaires pressaient leurs curés. Il est nécessaire, répétaient-ils, que nos prêtres de paroisse travaillent de toute l'étendue de leurs forces, afin de favoriser l'instruction des jeunes gens dont les dispositions sont favorables à l'étude. C'est l'unique ressource à laquelle l'Eglise puisse recourir pour se créer des ministres et sauver les âmes.— Deux ans plus tard, feu Messire Lafrance, d'heureuse mémoire, posait les fondements d'une école académique..... Les infirmités survinrent : l'œuvre était à peine commencée, et pourtant il entrevoyait dans l'avenir la grandeur de son entreprise..... Comme Moïse sur les flancs du Nébo, son œil contemplait ces fruits d'une terre désirée, mais dont il ne pouvait jouir—et il céda ses droits.

Dieu avait tout préparé. Le direc-

teur et le protecteur furent choisis. Le Rév. Père Lefebvre qui, ce soir, préside cette séance, prit à soin l'œuvre de l'Institution établie ; il en confia la protection à St. Joseph, patron de la Congrégation dont il fait partie..... Depuis ce temps, Messieurs, ainsi sauvegardée, la maison a prospéré, elle a formé des ministres tout dévoués aux intérêts de l'Eglise, tant sous les vœux de religion que sous la dépendance des prélats de diocèse. Et est-ce là toute son œuvre dans la foi ? Non, Messieurs.

Un jour, un ministre de notre Province entra au parlement ; il portait à la main une liasse de papiers auxquels il avait confié la lettre d'un long et pénible travail. Il demande la parole aux membres convoqués et leur expose une méthode d'enseignement pour vos enfants, Messieurs ; et ce projet le voici :

Les frais pour l'instruction publique, leur dit-il, seront prélevés par taxe commune et obligatoire ; des écoles seront bâties, pourvues de professeurs dignes de votre confiance ; tous vos enfants y auront accès, et tous ces avantages, nous les scellerons d'une condition bien plus avantageuse pour tous : *Aucune question de religion ne sera tolérée dans ces écoles.*

Et dès ce jour, Messieurs, apparut dans toute son évidence, la mission du Collège St. Joseph ; à cet instant même, son œuvre de foi fut aperçue..... Sous la loi du despote, il fallait se taire et obéir. Les écoles furent fermées à la parole de Dieu, et les ténèbres s'épan dirent.....

D'une voix unanime, les catholiques de notre province crièrent à l'injustice. Ils réclamèrent et en appelèrent à un vote fédéral. La coterie triompha. Et la jeune génération grandit et elle ne fréquenta pas les écoles.— Alors, Messieurs, on vit au milieu de l'obscurité une lumière qui jusqu'alors n'avait projeté que de faibles rayons ; c'était le Collège St. Joseph—luminaire de la foi, restant debout, presque seul parmi les institutions du pays, avec ses principes et ses convictions. On lui avait enlevé ses privilèges et ses allocations : il espéra dans la force et la grandeur de sa mission Et son espérance ne fut pas confondue. Phare de l'Eglise, lumière libératrice, il témoignait encore publiquement

dans nos parages, de l'existence de la vie—de la vie de la foi.

Maintenant, Messieurs, que dirai-je de l'instruction que cette Institution est appelée à distribuer à la jeunesse qui lui est confiée. Je ne vous indiquerai que les faits—car les faits prouvent le but. Jetez un coup-d'œil sur le passé, étudiez bien le présent, Messieurs, et vous résoudrez la question vitale de l'avenir pour nos populations délaissées.

Regardez au barreau, devant les tribunaux de la justice, voyez-vous l'homme de loi acadien-français ? C'est l'œuvre de l'enseignement de cette maison. Au chevet du souffrant et de l'affligé, n'apercevez-vous pas l'homme chrétien de la médecine ? C'est l'œuvre du Collège St. Joseph. Sur la chaire des écoles, avez-vous remarqué l'instituteur français, catholique, s'imposant en sus de son travail, le travail d'une heure particulière pour expliquer à vos enfants les vérités de la religion ? C'est encore l'œuvre du Collège St. Joseph. Ces charges, nous les avons perdues : on nous avait dépouillés de nos biens, on nous avait privés d'instruction, on nous avait ravi le pouvoir, en nous disant comme autrefois le Troyen à son pilote :

*Litus ama.....
Altum alii teneant.
ÆN. V.*

Côtoie le rivage ; que d'autres tiennent la haute mer..... Et un homme arriva, il épousa notre cause et parlant de ceux qui avaient la haute main, il nous dit—comme autrefois ces mêmes Troyens disaient des rameurs de Mnésthée :

*Possunt, quia posse videntur.
ÆN. V.*

Ils peuvent tout, parce qu'ils croient tout pouvoir.—Venez vous aguerir à l'arsenal de l'instruction. On l'écoula... et aujourd'hui si l'on nous rend nos charges, si nous entrons aux bureaux publics—c'est en partie l'œuvre du Collège St. Joseph.

Messieurs, il y a soixante ans, un homme illustre, traitant de l'Education, écrivait ces mots remarquables : "Consacrer sa vie à soulager nos douleurs, dit-il, est le premier des bienfaits : le second est de nous éclairer." Et il ajoute : "Ce sont encore des prêtres

superstitieux qui nous ont guéris de notre ignorance, et qui, depuis dix-huit siècles, se sont ensevelis dans la poussière des écoles pour nous tirer de la barbarie. Ils ne craignaient pas les lumières puisqu'ils nous en ouvraient les sources : ils ne songeaient qu'à nous faire partager ces clartés qu'ils avaient recueillies au péril de leurs jours dans les débris de Rome et de la Grèce."

Ces hommes sont les mêmes. C'est sous leur direction et sous le travail de leur main que l'œuvre pourra grandir et fructifier.

Le clergé seul a instruit les peuples : Il a répandu, par jets nombreux et salutaires, la lumière là où elle n'avait pas encore pénétré et il s'est imposé gratuitement cette tâche pour le progrès et l'avancement général. Réjouissons-nous donc, Messieurs, de voir notre avenir en de si bonnes mains. Tout se dispose à changer pour nous, les rôles ne sont plus les mêmes—et pour effectuer un changement aussi radical, il n'y aura pour nous qu'à unir nos efforts à ceux qui ont donné le branle au mouvement progressif et qui travaillent encore avec tant de courage pour notre foi et notre instruction.

Ce qu'il me reste encore à traiter, Messieurs, découle naturellement de deux pensées que je viens de vous développer. Je vous ai montré l'œuvre du Collège St. Joseph, nous formant des soldats pour défendre notre religion et nos droits, pour protéger la foi de nos ancêtres et la terre qu'ils nous ont léguée—je vous ferai apercevoir maintenant cette œuvre étendant son influence sur toute notre population.... C'est là sa tâche. Il faut qu'elle polisse notre langage, qu'elle éclaire le laboureur et l'artisan dans ses travaux, en un mot qu'elle accomplisse sa mission d'éducation, de régénération. L'auteur du *Génie du Christianisme*, qui a traité—en général—la question que nous appliquons seulement à une action morale particulière, expose les pensées suivantes qui se rapportent parfaitement à notre sujet :

"C'est au clergé séculier et régulier, dit-il, que nous devons encore le renouvellement de l'agriculture en Europe, comme nous lui devons la fondation des collèges et des hôpitaux. Défrichements des terres, ouverture des chemins, agrandissements des hameaux et

des villes, établissements des messageries ; arts et métiers, manufactures, commerce intérieur et extérieur, lois civiles et politiques ; tout enfin nous vient ordinairement de l'Eglise."

Voilà, Messieurs, un fait que nous avons dû constater relativement à notre position et à nos moyens passés. Eh ! comment pouvait-il en être autrement ? Asservis aux modes et aux coutumes d'autrui, une domination étrangère dirigeait et nous agissions : pour nous l'ambition était morte—le malheur et l'ignorance l'avaient étouffée—et sauf notre foi que nous avons toujours tenu à garder religieusement, il n'y avait guère plus qu'une question commune à tout ce qui vit—nourrir la famille et suffire à ses besoins..... Changement s'est opéré, l'instruction a déjà créé l'éducation première chez nous et dans un assez haut degré ; de jour en jour elle polira ce qui reste à polir ; et reniant cette routine qui s'est mêlée naguère à nos travaux, nous irons puiser chez les peuples modèles, les principes de l'agriculture—cet art si longtemps négligé parmi nous, et auquel seul le peuple doit ses progrès et ses richesses. A l'aide du flambeau de l'éducation, l'industrie, si nécessaire à la prospérité matérielle d'une nation, fera de rapides progrès parmi nous. C'est alors que nous constaterons les hauts faits d'une œuvre qui commence, d'une bonne cause qui débute.

Oh ! Messieurs, quel bonheur sera-ce pour nous, fils de Poutrincourt, d'apercevoir notre nom figurer dans les fastes des peuples d'aujourd'hui. Les nations étonnées nous verront avec joie sortir de l'ombre où nous avait relégués l'ignorance et l'oppression. La France, notre mère, qui au jour de ses douleurs, dans la guerre de Sept-Ans, nous perdit avec sa marine et presque toutes ses possessions des Indes, — la France, dis-je, nous tendra les bras. Elle verra ses fils grandissant après une infortune trois fois séculaire ; dans nous, elle reconnaîtra le sang des nobles Vendéens de 1790, des généraux Acadiens de 1755. A travers l'exil et la mort, elle admirera en nous le génie, l'art de notre siècle et la foi de nos vieux jours—et nous lui pourrons dire dans notre chrétienne naïveté : "Mère-Patrie, au milieu de ton deuil, nous venons te consoler dans tes justes afflictions. Jadis ta tête était ornée d'un

diadème plus fidèle, à ton flanc était suspendue l'épée qui venge la Croix—et des nains insolents se sont réfugiés dans ton sein ; ils ont corrompu tes enfants ; les mains sur le fourreau de ton sabre, ils l'ont détourné de la bonne cause..... Nous, tes enfants de 1604, nous venons publier notre fidélité aux lois de tes saints rois..... Au jour, peut-être de ta déchéance, nous acclamons notre délivrance..... Et tout vient de nos institutions, tout vient de notre Eglise.....

"Autrefois, nous dit l'auteur du *Parfum de Rome*, lorsque l'Empire Romain s'écroula par fragments et que les débris, se choquant les uns contre les autres, menaçaient de tomber en poussière, l'Eglise s'en empara, elle leur donna une forme, leur assigna un ordre où la règle n'exclurait pas la liberté. Les monastères hardiment semés dans le chaos, résistèrent aux tempêtes qui arrachaient les trônes. A ces arbustes, à ces brins d'herbe les peuples errants se rattachèrent et enfin prirent demeure. Là s'élevaient les hommes qui ne désespèrent point. *Patientia pauperum non peribit in finem.* Les moines travaillaient les peuples comme ils travaillaient la terre ; leur patient travail fertilisa toutes les arides, disciplina tous les torrents. Un jour il se trouva que l'Eglise avait élevé un nouveau genre humain et Charlemagne apparut, rayonnant de courage, de candeur et de bonté..."

Messieurs, nous sommes les fragments d'un grand peuple. Au moment où notre nom et notre gloire allaient être ensevelis sous la poussière de l'abandon et de l'isolement, l'Eglise s'est emparée de nous par le moyen de son œuvre—elle a secoué ces débris et ces ruines sous lesquels nous respirions encore et seulement par la foi—elle nous a frayé la route d'une rapide régénération, par l'œuvre de son patron, St. Joseph, elle a fondé parmi nous, béni, fait prospérer pour nous et ceux qui nous suivront—sa triple mission de foi, d'instruction et de civilisation.

Voilà, Messieurs, ce qui a été fait ; voilà ce qui sera continué. Les premiers fruits ont paru ; et leur éclat et leur substance ont fait changer la face des choses, depuis des années peu nombreuses. Hélas ! vous souvient-il du temps où sous le joug de l'étranger vous étiez obligé de vous en tenir à sa

bonne foi pour la lettre de vos transactions ? Vous souvient-il du temps où vous n'aviez pour vos écoles que l'exilé de la Verte Erin ou le Canadien en voyage ?..... Vous souvient-il du temps où pour la recherche d'un missionnaire, pour les services d'un médecin, pour l'exportation de vos blés et de vos grains, il vous fallait parcourir des distances de quarante à cinquante milles et dans des routes presque impraticables ?..... Ces temps-là ne sont plus, grâce à Dieu..... La civilisation est apparue—la civilisation, sœur du progrès et fille de l'instruction, car cette dernière avait préparé ses voies et engendré ses faits.—C'est donc aux œuvres d'enseignement qu'il faut rapporter tout avancement véritable.—C'est de ces mêmes œuvres d'instruction que doit naître toute mesure conforme à nos besoins et capable de promouvoir l'intérêt des individus, de la société et de l'Eglise. Eh bien ! Messieurs, cette instruction, elle est ici distribuée sous la prévoyante abondance du patron de notre maison dont nous célébrons la fête et auquel nous devons rendre les hommages qu'il a si justement mérités. Oui, Saint-Joseph, tu as posé les fondements de cet établissement : au jour de la misère et des épreuves—lorsque celui que tu avais choisi pour t'aider dans tes desseins levait vers le ciel un œil inquiet et mouillé de pleurs—tu calmas ses soucis et mis fin à ses troubles. Souvent nous avons visiblement senti ta protection. L'incendie sans espoir fut un jour arrêté par enchantement, et plus d'une fois les embarras pécuniaires qui, la veille encore paraissaient les plus insolubles, ont été dégagés le lendemain, par ta puissante entremise. Rien n'a pu poser entraves : nul obstacle qui ne soit tombé hors de la route..... et l'œuvre a fait son chemin.

Aujourd'hui, patron cher et vénéré, tu vois tes enfants, dans le sanctuaire de ta vigilance—ils te louent, ils te chantent, ils t'invoquent. Comme autrefois, ils te demandent de leur continuer ta bienveillante protection — de la continuer toujours à cette chère institution. Oui, puissions-nous, chaque année, célébrer en concert ce jour de tes louanges !..... puissions-nous revenir au retour de ta fête, saluer la maison que tu protèges et ton image qui la surmonte !..... puissions-nous con-

templer dans cette image le lis emblématique près des lis du drapeau de la vieille France—lorsqu'au-delà de l'Atlantique, sur le trône de Pierre, brillera le lys étincelant qu'a choisi Léon, notre Pontife souverain..... Cette triple coïncidence d'emblème, d'étendard et d'armoirie ne manquera pas, sans doute, de nous rappeler notre patron, notre patrie et notre Eglise — et à la lueur de leur identité, nous verrons et nous comprendrons tout à la fois quels doivent être nos devoirs vis-à-vis le Saint qui nous protège, envers la patrie qui nous attend et envers l'Eglise qui nous réclame.

Collaboration.

CÉLÉBRATION

DU

25^e ANNIVERSAIRE

DE LA

Fondation de l'Institut Canadien-Français
d'Ottawa.

La Convention.

(Suite.)

Conférence par M. le Dr. F. A. H. LaRue.

En l'absence du Dr LaRue qui avait été chargé de traiter la question des meilleurs moyens à prendre pour développer la littérature française au Canada, son travail fut lu par M. L. Pamphile LeMay.

M. le Président,

Messieur,

“ Des meilleurs moyens à prendre pour développer la littérature canadienne ”: tel est le sujet que l'Institut-Canadien d'Ottawa m'a prié de traiter à l'occasion de l'importante solennité qui nous réunit en ce jour : ce sujet n'est pas neuf ; et pour d'autres littératures que la nôtre, ce sujet, bien souvent, a été un thème fécond sur lequel s'est exercée la verve des poètes et des prosateurs.

Depuis Horace, Juvénal, Catulle, Tibulle, Propertius et tant d'autres poètes renommés de l'antiquité payenne ; depuis cette intéressante veuve du 17^e siècle qui adressait ses touchantes lamentations à Louis XIV

en faveur de ses tendres brebis qu'elle ne pouvait paître convenablement; depuis ces époques reculées jusqu'à celle des littérateurs canadiens d'Ottawa, de Montréal, de Québec et des Trois-Rivières, que de plaintes, en prose et en vers, a fait éclore ce sujet bien vieux, hélas! mais cependant toujours jeune, quoiqu'on n'aime guère à le rajeunir!

L'histoire est remplie de noms de poètes indigents, de prosateurs faméliques qui passaient par les chaumières, par les manoirs, par les châteaux, déclamant leurs poèmes, chantant leurs chansons, et ne demandant pour prix de leur peine que la charité! c'est-à-dire, un morceau de pain qu'il allaient tremper mélancoliquement au ruisseau du voisin, ruisseau de pro-létaire.

Horace, un jour, était parvenu à modifier cet odieux régime; ce dont fait foi la première de ses odes qui est intitulée: *Ad Mæcenatem*.

A MÉCÈNE!

*Mæcenas, dit Horace, atavis edite regibus,
(*) et præsidium, et dulce decus meum!
Sunt quos curriculo pulverem Olympicum
Collegisse juvat!*

"Mécène, de royale lignée, ô mon appui et ma gloire! Il en est qui mettent leur ambition à se couvrir de la poussière des courses olympiques; et, lorsque les roues brûlantes de leurs chars ont remporté le premier prix, ils se croient au-dessus des dieux maîtres de l'univers.

"L'un est heureux si la faveur d'un peuple inconstant l'élève aux honneurs suprêmes; l'autre, s'il entasse dans ses greniers toutes les moissons de la Libye.

"Moi, la couronne de lierre qui orne le front des poètes me rapproche des dieux... Que Mécène me compte parmi les maîtres de la lyre, et mon front élevé touchera les astres!"

On sait comment Mécène payait les œuvres de son poète; on sait qu'Horace avait palais sur l'Esquilin, maison de campagne à Tibur.

Ce touchant commerce d'amitié entre Horace et Mécène ne devait pas trouver en Auguste, maître du monde, un cœur insensible; et bientôt, pris d'un accès de douce jalousie, Auguste adressait au favori de Mécène quelques lettres pleines de délicats reproches que l'histoire, heureusement, a conservés.

"Sache, écrit Auguste à Horace, sache que je suis irrité contre toi—*frasci me tibi scito!* de ce que, dans des écrits de ce genre, tu ne confères pas avec moi de préférence. Redoutes-tu qu'après de la postérité tu te fasses tort, en laissant voir que tu es mon ami!"

Dans une autre lettre, le même César Auguste écrivait au poète:

"Sume tibi aliquid juris apud me, tanquam si convictor mihi fueris.

"Assume tous les droits que tu as sur moi, comme si tu étais mon commensal. J'aurais voulu que tu le fusses, si ta santé l'eût permis—*si per valetudinem tuam potuisset.*"

Le commensal d'Auguste! Involontairement, on regrette qu'à cette époque Horace ait mérité d'être dyspeptique.

Auguste ajoute:

"Notre cher Septimius pourra te dire comme d'autres quel souvenir je conserve de toi. Si tu as cru devoir mépriser mon amitié, je ne te paie point du même mépris."

Tel était, il y a deux mille ans, l'échange de bons procédés qui avait lieu entre Auguste, maître du monde, et Mécène, le ministre d'Auguste, et Horace, fils d'un affranchi!

Mais il n'en fut pas toujours ainsi; écoutons les accents de détresse que profère Juvénal, cet autre favori des muses:

"Et spes et ratio studiorum in Cæsare tantum!"

"L'espérance, l'encouragement des lettres se trouvent dans César seul!"

"Seul"—César—"à cette époque orageuse, a souri aux muses ép'orées, lorsque nos poètes célèbres et renommés étaient réduits à diriger—*conducere*—des établissements de bains à Gabies, des fours à Rome; lorsque d'autres ne trouvaient rien de honteux ou d'ignoble à se faire crieurs publics."

Baigneurs, boulangers, huissiers! voilà qu'elles étaient, au temps dont parle Juvénal, les destinées des poètes et des écrivains livrés au génie des Césars seuls—*in Cæsare tantum!*

"Cependant, nous n'en écrivons pas moins, ajoute le poète—*nos tamen hic agimus*..... et, sur le sable fin, nous traçons des sillons et bouleversons un sol stérile avec la charrue."

"Et toi, malheureux, *miser*, brise ta plume! *Frangere miser, calamos*. Efface ces combats, fruits de tes veilles, toi qui, dans un misérable réduit, composes des vers sublimes pour n'obtenir qu'un lierre et de misérables statues. N'attends rien de plus. Le riche avare—*dives avarus*—ne sait qu'admirer, exalter le talent, tel qu'un enfant en extase devant l'autel de Junon!"

Telles étaient les plaintes amères que faisaient entendre les grands poètes de l'antiquité.

Cependant, leurs vœux n'ont jamais, à mon avis, dépassé les limites d'une sage réserve. Horace, le plus gâté entre tous, exprimait modestement ses désirs dans les termes suivants:

"Quels sont les vœux du poète, le jour où il consacre un autel à Apollon? Il ne demande ni les riches moissons de la fertile Sardaigne, ni les nobles troupeaux de la brûlante Calabre, ni l'or et l'ivoire

“ de l'Inde, ni les terres que minent sourdement les eaux paisibles du Liris.

“ Pour moi, l'olive, la chicorée, la mauve légère me suffisent. Fils de Latone, voici mes vœux : jour en paix, sain de corps et d'esprit, du peu que je possède, et couler une heureuse vieillesse sans déposer ma lyre !”

De la mauve légère, de l'olive, de la chicorée..... vœu fort discret ! Les littérateurs canadiens se montreraient-ils plus exigeants?... Horace a fait toutefois une omission grave que je tiens à réparer. Dans cette ode il ne dit mot de ces délicieux vins de Falerne et de Massique qu'il a tant chantés, et avec une telle abondance de gracieuses épithètes, qu'il est à regretter, vraiment, que l'antiquité ne nous ait pas transmis le secret de ces crûs délectables.

Maintenant prêtons l'oreille aux accents de Tibulle... Pauvre Tibulle ! mort d'amour à vingt-quatre ans :

“ Qu'un autre, s'écrie-t-il, amasse les richesses en monceaux d'or, et possède de nombreux arpents d'un sol fertile ; que l'approche de l'ennemi le tienne sans cesse en alarme, et que le bruit de la trompette guerrière chasse loin de lui le sommeil ! pour moi, que la pauvreté m'assure une vie désoccupée, et que dans mon foyer brille un feu modeste !

“ Hôte des champs, je veux, dans la saison propice, planter la vigne délicate, et, d'une main exercée, des arbres déjà grands ?... ”

“ Je ne regrette pas les richesses de mes pères, ni les moissons que jadis entassaient mes aïeux ! C'est assez pour moi d'une modique récolte ; c'est assez d'un lit pour goûter le sommeil, et du même siège pour reposer mes membres !”

Quelle conclusion faut-il tirer des enseignements précieux que nous a transmis l'antiquité ? Cette conclusion la voici :

Aux poètes, aux littérateurs canadiens, il faut l'*aurea mediocritas*, rien de plus rien de moins.

Baigneurs, boulangers, crieurs publics, ils ne sauraient l'être ; leur tempérament s'y oppose, la faiblesse de leur constitution leur en fait défense. D'un autre côté, le public canadien ne doit pas faire de ses littérateurs des enfants gâtés.

Je ne pourrais, sans hausser les épaules de pitié, voir un de nos bons poètes s'exhiber dans les rues de nos villes avec un *four in hands* dont les roues étincelantes brûleraient le pavé ; je ne pourrais, sans détourner mes regards, en voir un autre sur un cheval de course échanger des poignées de mains avec ces maquignons vulgaires qui, au dire d'Horace, se croient les maîtres du monde et au-dessus de Jupiter même ; je serais très-courroucé d'en voir un seul entasser dans ses greniers les riches moissons de la Sardaigne et de la Libye, représentées, au siècle magnanime où nous vi-

vons, par le froment de Chicago, ou par les jambons succulents de Cincinnati.

Ce que demandent les littérateurs, canadiens, c'est qu'ils puissent dîner... au moins une fois par jour.

Juvénal l'a dit avant moi :

“ Non, dit Juvénal, la pauvreté, avec sa froide raison, ne peut faire résonner l'autre Piérien, ni saisir le thyrsé—*thyrsus*—*contingere*. Nuit et jour la pauvreté est en proie à des besoins renaissants.”

“ Horace avait bien diné quand il s'écriait : *Euve* !—(ce qui se traduit en anglais par : Hourrah !...)

Lecteurs canadiens, en retour de votre *débonnairété*, vos poètes, vos prosateurs contracteront de nombreuses obligations.

La grammaire française—cette marâtre capricieuse, indisciplinée, inasservie—sera l'objet de leurs soins assidus ; vos écrivains n'ignoreront pas de trop près la littérature française, déjà littérature en décadence comme était la littérature latine au temps de Quintilien.

La morale sera sévèrement, scrupuleusement respectée dans leurs écrits. C'est trop que de faire du mal durant sa vie, l'idée d'en faire après sa mort est désolante. Vos mères, vos femmes, vos enfants pouront lire leurs compositions sans rougir.

Ils éviteront les exagérations de langage, si communes de nos jours.

Un journaliste français vient de signaler ce défaut d'une façon fort plaisante.

“ A tout moment, dit-il, on y est pris. On entend près de soi parler d'une *catastrophe* ; involontairement on prête l'oreille : *c'est une dame qui a oublié son parapluie dans un fiacre*.

“ Jadis un homme qui avait une préférence pour le melon, disait tout simplement : “ J'aime le melon.” Aujourd'hui l'on dit : *J'adore le melon à en mourir* ! “ Mais, malheureux, continue l'écrivain, en quels termes peindriez-vous vos sentiments à la dame de vos pensées, vous qui aimez le melon à en mourir ?”

Messieurs, il y aurait bien des choses à dire sur toutes ces questions ; mais les limites assignées à une conférence ne me permettent que de les effleurer ; j'abrége.

Parmi les moyens efficaces qui contribueront le plus à développer notre littérature nationale, j'énumérerai les suivants :

1o. La création de bibliothèques de paroisses qui auront l'effet de développer chez notre peuple le goût de la lecture—goût qu'il n'a pas encore acquis. C'est là un point important qui entre dans le programme du département de l'instruction publique, aujourd'hui sous la direction de l'hon. Gédéon Ouimet, dont on ne saurait trop louer le zèle éclairé et l'esprit d'initiative.

2o. La distribution en prix, aux enfants de nos écoles, d'ouvrages canadiens, dont

le mérite est admis et reconnu; ce projet est en voie d'exécution.

30. L'octroi de généreuses récompenses sous forme de médailles d'honneur ou de bourses rondelettes aux écrivains qui sortent victorieux des concours littéraires.

L'Institut-Canadien de Québec, il y a 30 ans et plus, avait établi un pareil concours.

L'Université-Laval, il y a une dizaine d'années, est entrée dans cette voie, en instituant ses *concours de poésie*.

Deux ans passés, un riche négociant, M. Théophile Ledroit, donnait à l'Institut-Canadien de notre ville deux médailles de prix qui ont été distribuées aux concurrents heureux à une séance solennelle, avec un éclat dont on n'a pas perdu le souvenir. Cette année, un favori des muses, et, en même temps, un favori de la fortune, M. Ls. Fiset, a fait don à l'Institut de Québec de la somme de cent piastres qu'il offre en prix pour le meilleur travail sur un sujet d'une importance capitale pour l'avenir du Canada: *L'Agriculture dans la Province de Québec*.

Honneur à ces Mécènes canadiens! les premiers entrés dans cette honorable voie, ils auront — souhaitons-le — de généreux imitateurs!

Enfin, messieurs, en quels termes parlerai-je de ce superbe édifice dont vous venez de faire l'inauguration solennelle — édifice érigé par la munificence des citoyens d'Ottawa, au prix de sacrifices sans nombre, en l'honneur des lettres, des sciences et des arts? Ce congrès littéraire d'Ottawa, le premier de ce genre dans la confédération canadienne, est un événement qui fera époque dans l'histoire de notre littérature.

Il est bien permis aux autres villes, à Québec particulièrement, d'envier votre bonheur, et d'éprouver un léger sentiment de jalousie! Mais bientôt, je n'en doute nullement, Québec saura tirer une douce vengeance d'Ottawa, en conviant tous les littérateurs du pays à un deuxième congrès, lequel se tiendra, cette fois, dans l'enceinte des vieux murs de la vieille cité de Champlain.

Calendrier Historique.

Avril.

- 1.—Lundi—St. Macaire.—M. de Beauharnais nommé Intendant du Canada, en 1702.
- 2.—Mardi—St. François-de-Paul.—Mort du Frère Facile, Assist. Sup. Gén., à l'âge de 77 ans, à Marseille, en 1877.— Il avait demeuré 15 ans en Canada.
- 3.—Mercredi—Férie.—Sir Geo. Prevost laisse le Canada, en 1815.
- 4.—Jeudi—St. Isidore.—Arrestation de Mgr. Darboy par les Communistes de Paris, en 1871.



LE FOYER DOMESTIQUE.

Ottawa, 28 Mars 1878.

Notre plainte.

C'est avec un sentiment pénible que nous constatons l'indifférence qu'apporte le plus grand nombre de nos abonnés à satisfaire la dette d'honneur qui les lie avec l'administration du *Foyer Domestique*.

Sur plus de quatre mille abonnés à cette Publication religieuse, qui sont tous tenus de payer la somme de \$2.00 au commencement de janvier de chaque année (ou \$3.00 dans le courant de l'année), à peine voyons-nous quatre cents qui se soient acquittés de cette loyale obligation.

Si nous avions en mains, à l'heure qu'il est, les \$8,000 qui nous sont dues pour l'année courante (à part les arrérages dus pour les deux années 1876 et 1877), nous serions en mesure, non-seulement de payer nos dettes, mais de rendre notre publication plus importante encore, par les moyens que nous aurions de pouvoir rémunérer tant soit peu les travaux de nos Collaborateurs.

Nous accorderons volontiers jusqu'au 1er de mai prochain le droit de payer \$2.00 d'abonnement, après laquelle date, l'abonnement sera porté à \$3.00, suivant les conditions exprimées en tête de la publication, pour tous ceux qui, alors, n'auront pas payé la souscription annuelle de \$2.00, telle que ci-dessus mentionnée.

Que chacun réfléchisse donc sur la tiédeur qu'il apporte à aider convenablement cette Œuvre religieuse, et avant huit jours sa conscience lui dictera son devoir à notre égard; puis, il nous sera donné alors de manifester publiquement notre reconnaissance envers eux, tout en rendant grâces à Dieu d'un heureux résultat dans l'intérêt de l'Œuvre si hautement recommandée et protégée par l'Épiscopat de la province ecclésiastique de Québec.

Elections Provinciales de Québec.

Par un acte de la *Gazette Officielle*, le lieutenant-gouverneur annonce la dissolution du Parlement Provincial de Québec, fixant au 24 avril le jour de la nomination et au 1er jour de Mai la votation, excepté les comtés de Chicoutimi et de Gaspé, dont la votation aura lieu le 9e jour de Mai. La Chambre nouvelle devra se réunir le 1er de Juin suivant.

Tempérance.

La cause de la Tempérance trouve de précieux zélateurs à Ottawa. A une assemblée tenue dimanche dernier, à la salle St. Patrice, un état des œuvres accomplies durant l'année par l'association de Tempérance d'Ottawa a été soumis, par lequel on voit que 51 personnes ont joint la société durant l'année et que près de \$500 ont été reçues et distribuées aux membres malades ou tombés dans le dénûment, durant la même période.

L'élection des officiers pour l'année courante a été comme suit :

Président-Honoraire, Mgr. l'Evêque d'Ottawa.

Président-Actif, Rév. Père Maloy.

Vice-Présidents, MM. John Heney et John O'Reilly.

Secrétaires, MM. Leyden, W. Walsh, et W. Fanlay.

Trésorier, M. P. Brady.

Maréchaux, MM. Starrs et Gallagher.

Le Bureau de direction comprend 25 membres.

Collège de Memramcook.

(NOUVEAU-BRUNSWICK.)

Nous publions dans notre numéro de ce jour un Discours parfaitement écrit, bien pensé et surtout plein d'érudition et de faits qui mettent en relief l'action bienfaisante de l'éducation, qu'un élève de rhétorique a prononcé le 19 mars, dans une séance littéraire donnée au Collège St. Joseph de Memramcook, à l'occasion de la fête St. Joseph, patron de l'institution.

Parmi les établissements voués à l'enseignement, en Canada, le Collège St. Joseph de Memramcook figure en première ligne. Fondé en 1864, par les RR. PP. de la Congrégation de Ste. Croix, cette institution a toujours grandi et prospéré, tant pour la religion que pour l'avantage des cent mil-

le Acadiens français disséminés dans les provinces maritimes du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

Le Collège, vaste et magnifique construction en pierre, peut donner asile à 200 élèves très confortablement. On y enseigne toutes les branches ordinaires de l'enseignement avec un soin tout particulier; elles sont d'ailleurs confiées aux meilleurs professeurs, et les résidents de ces contrées qui veulent donner à leurs enfants une instruction aussi solide que variée, ne sauraient mieux faire que de confier leurs enfants à ces très dévoués professeurs de la Congrégation de Ste. Croix.

Retraite de St. Roch de Québec.

La Retraite des hommes prêchée par le Rév. Père Mathon, à St. Roch de Québec, a eu un grand succès. Chaque soir, la foule était tellement compacte, que les retardataires avaient toutes les peines du monde à se rendre à leurs bancs.

Obituaire.

Le Commandant-en-chef des Forces de Sa Majesté, dans l'Amérique du Nord, le Général O'Grady Haly, vient de mourir.

Société Géographique de Québec.

L'élection des officiers de la Société de Géographie de Québec a eu lieu samedi.

Voici les messieurs qui ont été nommés pour l'année courante:

Président, l'hon. P. Fortin.

Vice-présidents, Dr. Miles, l'hon G. Ouimet et l'hon. G. Joly.

Secrétaire-correspondant anglais, G. Fletcher.

Secrétaire-correspondant français, A. Buies.

Assistant secrétaire-correspondant anglais, W. C. Seaton.

Assistant - secrétaire - correspondant français, J. E. I. Marmette.

Secrétaire archiviste, N. Legendre.

Assistant-secrétaire-archiviste, Crawford Lindsay.

Bibliothécaire, O. Dunn.

Trésorier, T. Ledroit.

Conseil.—Dr. Marsden, R. S. M. Bouchette, E. Taché, E. Deville et E. Gagnon.

Agents du Foyer Domestique.

<i>Paroisses.</i>	<i>Noms des Agents.</i>
Arthabaskaville.....	Aimé Dion
Arthabaska(sta.).....	Louis Foisy
Ancienne-Lorette.....	George Dufresne
Aston Station.....	A. Ouellet
Aylmer.....	J. L. Dumouchelle
Baie St. Paul.....	O. A. Clément
Béancour.....	Dlle. M. L. E. Rivard
Bedford.....	E. R. Demers
Beauharnois.....	L. H. Painchaud
Beaumont.....	G. H. Couture
Beauport.....	Laz. Chamberland
Berthier (en haut).....	R. E. Pelland
Bienville.....	Paschal Morin
Boucherville.....	L. Normandin
Broughton-Est.....	Louis Beaudoin
Buckingham.....	Thos. Déchène, Inst.
Cacouna.....	H. St. Jorre, N. P.
Chambly (Bassin).....	W. Vallée
ChAMPLAIN.....	Nap. Hardy, M. de P.
Caurobert.....	Frs. Meunier, N. P.
Cap Chatte.....	Théséphore Roy
Cap Rosier.....	J. A. LeBel
Charlesbourg.....	J. M. Tremblay
Chicoutimi.....	J. O. Tremblay
Coaticook.....	Ferrier Chartier
Côteau du Lac.....	J. H. Rondeau
Côteau Landing.....	L. A. Gladu, Notaire.
Deschambault.....	A. D. Hamelin
Durham-Sud.....	F. Préfontaine
Écureuils.....	P. Pagé, M. de P.
Gentilly.....	S. Brunelle
Granby.....	S. E. Bergeron
Grand Métis.....	Jules Martin
Grand Pabos.....	Thos. Soucy
Hâvre-aux-Maisons.....	J. Mad. P. L. Joncas
Hébertville.....	N. P. Gagné
Hull.....	M. S. Dumontier
Hochelaga.....	Dr. F. A. Mousseau, MD
Iberville et St. Jean.....	Jean Bourguignon
Isle Perrot.....	M. S. Jobin
Jeune Lorette.....	J. G. Vincent
Joliette.....	Laurent Desaulniers
Kamouraska.....	L. C. Bégin
Lachine.....	Fabien Caisse
La Patrie.....	A. B. Gendreau
Laprairie.....	Julien Brosseau
La Présentation.....	Alexis Milet
L'Islet.....	Mad. Ve E. Ballantyne
L'Acadie.....	Olivier Belle
L'Anse à Giles.....	I. O. Giasson, N. P.
L'Assomption.....	J. Z. Martel
Lawrenceville.....	A. C. Têtu
Lauson [Village].....	P. A. Bourget
Longueuil.....	F. X. Valade
Ma-couche.....	J. O. Lamarche
Malbaie.....	Elie Auger, N. P.
Matane.....	T. P. Paradis
Montmagny.....	S. Vallé, N. P.
Monte Bello.....	Charles Major
Maria.....	F. S. Cyr
Montréal [Cité].....	Ignace C. St. Amour
N.-D. de Lévis.....	Elzéar Bédard
N.-D. du Sac.....	Cœur Joseph Parant
N.-D. du Lac St. J.....	Israël Dumais, N. P.
Piopolis.....	Chs. F. X. Langlois
Pointe-Claire.....	Dr. F. E. Valois, M.D.
Pointe aux Tremblans.....	N. Blais
Pointe du Lac.....	Louis Comeau, jr.
Portneuf.....	F. X. T. Hamelin
Quebec [Cité].....	J. O. Filteau
Rigaud.....	J. Charlebois
Rimouski.....	Alphonse Couillard
Rivière aux Renards.....	D. V. Pelletier
Rivière-du-Loup.....	Irénée Gravelle
Sault-au-Récollet.....	J. B. Beauchamp
Sault Montm'cy.....	Jos. Cazeau
Sherbrooke.....	C. Gélinas
Somerset.....	H. Jutras
Sorel.....	J. O. Weillbrenner
Stanford.....	Messire . ME Janelle
Stockwell.....	M. Patenaude
Ste Adèle.....	O. Lafleur
Ste Agathe.....	Laz. Boulanger

<i>Paroisses.</i>	<i>Noms des Agents.</i>
Ste Agathe.....	A. Marié
St. Aimé.....	P. Gélinas
St Ambroise.....	Ol. Vigneault
St Anselme.....	P. Fortier
St Antoine.....	L. J. Cartier
St Arsène.....	Elie Martin
St Augustin.....	M. C. East
St Alban.....	Sifroid Leclerc
St Alexis.....	Dlle. Mathilde Omon
St Albert.....	Prud. Lainesse
St Anicet.....	S. F. Bourgeault
Ste Anne.....	Marcel Côté
Ste Anne Lapoca.....	Germain Lévesque
Ste Anne la Péra.....	J. U. Marcotte
Ste. Anne.....	Isaël Dufresne, Inst.
St Alexandre.....	A. A. L. Brien
Sandy Bay.....	Prosper Paradis, March.
Ste Brigitte.....	M. Houde, M. de P.
St Casimir.....	F. X. Gingras
St Césaire.....	J. E. Gaboury
Ste Claire.....	J. B. LeRoy
St Cyrille.....	J. B. Cloutier
St Camille.....	G. Crépeau
St Charles.....	Joseph Montminy
Ste Clothilde.....	Camille Gélinas
St. Constant.....	Alphonse Lanctôt
Ste Croix.....	J. Hamel
St Denis.....	A. Dupuis
St Esprit.....	Chas. Dalpé
St Edouard.....	Eusèbe Cinq-Mars
Ste Edwidge.....	J. Courtemanche
St. Eustache.....	Daniel Ethier
St Fabien.....	V. Roy
Ste Famille.....	Alph. Drouin
Ste Foye.....	Félix Belleau
St Flavie, [Stat.].....	Ant. Bérubé
St François du Lac.....	P. R. Robillard
St Frédéric.....	L. G. A. Legendre
Ste Flavie.....	Joseph Fournier
St. George.....	F. X. Roy
Ste. Geneviève.....	D. Lacourcier
St Germain.....	Mad. Ve. E. B. Paré
St Gervais.....	Ferdinand Aubé
St Guillaume.....	H. Mercier
Ste Hénédiène.....	Jos. Mercier
Ste. Hélène.....	B. Michaud
St Henri.....	Gilbert Roy
St Hermas.....	Benj. Beauchamp,
St Honoré.....	Pierre Boucher
St Hilaire [Villag.].....	Arthur Goulet
St Hugues.....	E. Lafontaine
St Hyacinthe.....	J. de Labroq.-Taché
St Isidore.....	F. T. Langevin
St Jacques.....	J. E. Ecrement
St Jacques le Min. J. O.....	Poirier
St Janvier.....	D. Desrochers
St Jean.....	Jean Bourguignon
St. Jean-Baptiste.....	L. G. E. Goulet, M. P.
St Jean [I. O.].....	F. Turcotte
St Jean-Port-Joli.....	Dlle. M. Fournier
St Jérôme.....	E. Marchand, M. de P.
Ste Julie.....	Joseph Collette
Ste Justine.....	J. A. Raizenne
St Joseph.....	Dlle Anaïs Arcan
St Joseph.....	T. Samson
St Lambert.....	Magl. Brochu
Saint-Laurent.....	Dr. I. LeCavalier, M.D.
St Léon.....	S. Lesage
St Lin.....	Charlemagne Laurier
St L. de Gonzague.....	D. Vachon
St. Michel.....	Dr. L. J. Bourret, M. D.
St Malo.....	Moïse Roy
St Marguerite.....	C. C. Lajeunesse
Ste. Marie du Monoir.....	Vildac Langevin
St. Mathieu.....	Théophile Lévesque
St Maurice.....	P. M. Pacaud
St. Maurice.....	G. E. Bistodeau
St Michel.....	Dr. E. S. Belleau, M.D.
St. Moïse.....	Jos. Smith, M. de P.
St. Norbert.....	G. E. Bistodeau
St Placide.....	B. J. Bertrand
St Pie.....	M. D. Meunier

<i>Paroisses.</i>	<i>Noms des Agents.</i>
St Pierre les Becs.....	Ths. Philips
St Pierre.....	Mad. Ve. S. Bacon
St. Raphael.....	P. C. A. Fournier
St R. des Aulnais.....	George Gagnon
St Roch.....	J. B. Paquet
St Romuald.....	Damasse Roberge
St Sébastien.....	J. F. Godreau, N. P.
St Simon.....	Dlle. S. Bernier
St Stanislas.....	Léon Perrault
St Sulpice.....	J. Royal
St Tite.....	J. N. Buisst
Ste. Thérèse de Blainville.....	Aug. Séguin.
St Thomas Pierv. H.....	Pitt
St Valérien.....	P. S. Grandpré
St Vincent de P.....	Joseph Paré
St Valier.....	Frs. Bélanger
Terrebonne.....	Capt. J. C. Auger,
Tessierville.....	H. Parant
Trois-Riv. [Cité].....	Eph. Dufresne, Av.
Valmont.....	Onésime Landry
Valletort.....	Louis Paradis, jr.
Yamachioche.....	Arthur Lacerte
Yamaska.....	P. Beaupré
Warwick.....	Ls. Triguane

ONTARIO.

Pembroke..... Dr. J. A. Desloges
Sandwich..... Alb. Bondy, Ins
St. Eugène.....

MANITOBA.

Winnipeg..... J. P. M. Lecourt,

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Boucoute..... G. A. Girouard
Caraquette..... Théot. Blanchard
Caron Brook..... Théodore Pelletier
Edmundston..... Geo. A. Bois, M. du P.
Memramcook..... A. M. Vienneau
Petit Rocher..... O. Turgeon, March.
Shédiac..... Calixte Galland

NOUVELLE-ÉCOSSE.

Clare..... Dr. A. P. Landry, M D
Cité d'Halifax.....
D'Écoussé..... R. Benoit, Insp. G. E.

ISLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Egmont Bay..... I. O. Arsenaull, M. P. P.

ÉTATS-UNIS.

Aurora..... Louis Raymond
Concord..... Chs. Pélissier
Chicago.....
Chippewa Falls..... Ludger Gaudet
Danielsonville..... L. J. Tétrault
Detroit..... E. Racicot
Fall River..... Nap. Milotte
Fond du Lac..... Nicolas Lamouche
Grosvenordale..... F. B. Lafrenière
Marquette..... Rev. M. H. P. Rousseau
Northampton..... A. Ménard
Nashua..... Joseph Landry
Springfield..... W. Proulx
St. Albans..... Dr. G. Thibault, M.D.
St. Louis..... Md. A. Boislinière.
Vermillionville.....
Woonsoket.....
Worcester.....
Ware..... A. E. Dansereau

FRANCE.

A. Sauton, libraire, 41, rue du Bac, à Paris

BULLETIN DES ANNONCES.

Comme le Foyer Domestique pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le COUVERT DU Foyer les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la 1ère insertion, soit \$2.00 pour un carré de 20 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

HISTOIRE DES INSTITUTIONS CHARITABLES (DU CANADA.

Depuis leur Fondation jusqu'à nos jours.

Cet Ouvrage, en cinq volumes, est publié par Livraison de 150 pages, et le prix est de \$1.00 par livraison, les frais de Port compris.

Cet Ouvrage est approuvé par la plupart des Evêques du Canada.

La 1^{re} Livraison est maintenant en vente au Bureau du Foyer Domestique, à Ottawa, qui est le seul dépôt pour la vente de cet Ouvrage.

S'adresser, par lettre, à
STANISLAS DRAPEAU.

CHANTS D'ÉGLISE.

Un **Sanctus**, Chœur à deux voix, avec accompagnement d'orgue est mis en vente à l'imprimerie du Foyer Domestique.

Avec

Prosternez-vous! Car tique pour l'Élévation.—Grand Chœur avec Duo.

PRIX:—50 Cents pour 12 copies.
Ottawa, 1er Juin 1877.

[9e Année.]

LA GAZETTE DES FAMILLES,

Revue Religieuse, Littéraire, et Agricole.

Recommandée par NN.SS. l'Archevêque de Québec, les Evêques de Montréal, d'Ottawa, de Rimouski, des Trois-Rivières, de Sherbrooke et de St. Hyacinthe.

Cette Revue, spécialement destinée aux familles, paraît les 1er et 15 de chaque mois, par livraison de 16 pages, double colonne, formant à la fin de l'année un magnifique volume de 383 pages de matières des mieux choisies et propres à l'instruction de la famille et à charmer ses loisirs.

Mr. l'Abbé E. GUILMET en est le Rédacteur-en-chef.

ABONNEMENT: Canada...\$1.00 par année.
Etats-Unis. 1.10 do.
Europe..... 1.50 do.

On s'abonne chez tous les maîtres de poste, et aussi par lettre adressée à Mr. l'Administrateur de la Gazette des Familles, à Ottawa.

Nous sommes en mesure de pouvoir fournir aux nouveaux abonnés toutes les livraisons parues durant l'année de 1877, à raison de \$1.00.

Nouvel Etablissement D'ÉPICERIES

EN GROS ET EN DETAIL

Coins des rues Cathcart et Dalhousie
OTTAWA.

Le Soussigné vient d'ouvrir un MAGASIN D'ÉPICERIES qui comprend un choix complet, varié et bien choisi d'articles d'Épiceries et de Liqueurs de première qualité, tels que

Eaux de Vie de Martel, Hennessy & Cie., Dubois & Frère & Cognac, Jules Duret, Duval Dubois, en bouteilles et petits flacons, à l'usage des voyageurs et touristes.

Gin de J. De Kuyper,
Old Tom Gin,

Whisky Ecossais,
Champagne Moussoux, par chopine et demi gallon,
Curaçao,
etc., etc.

AUSSI

Un grand assortiment de **Vaïence** et **Verreries**, le tout ayant été acheté au comptant dans les meilleurs Maisons d'importations de Montréal. On sollicite une visite des amis et du public en général, vu que les prix très-réduits de tous ces articles défient toute compétition.

A. DeGUISE.

Ottawa Février 1878.

Ed. PHILBERT, AVOCAT,

Prend toutes poursuites et défenses, Civiles ou Criminelles.

Bureau: 114, Québec, rue St. Pierre,

Bureau de Jacques Auger, Syndic Officiel.

DOMICILE: No. 10, Rue des Commissaires, St. Roch, Québec.

HEURES DE BUREAU: De 9 A.M. à 5 P.M.



Nouvelle Route Pour Ottawa.

LA PLUS DIRECTE ET LA PLUS COURTE
PAR LE
Chemin de Fer Montréal
Ottawa et Occidental.

Le et après JEUDI, le 27 courant, les Trains réguliers partiront tous les jours comme suit:

MIXTE EXPRESS
Pour Hull et les Stations
intermédiaires..... 7.00 a.m. 4.50 p.m.
St. Jérôme..... 4.00 p.m.

DE RETOUR.

Laisse Hull..... 6.30 a.m. 4.00 p.m.
Laisse St. Jérôme..... 8.00 p.m.

Des arrangements ont été faits à Ottawa pour le transport des passagers allant à et venant de Hull, pour 25 cts.

DUNCAN MACDONALD,
Gérant.

F. Martineau, PEINTRE et VITRIER,

Nos. 501 et 505,

RUE Ste. CATHERINE,

A toujours en mains un assortiment complet

d'Huiles,
Peintures,
et vitres,

de toutes espèces et qualités qu'il vend à des conditions favorables, et à des prix extrêmement réduits.

On sollicite une visite.
Montréal, Janvier 1878.

J. B. MAJOR, AVOCAT, PAPINEAUVILLE, PQ.

IMPRIMERIE

DU

Foyer Domestique.

On exécute à cette Imprimerie des Impressions de tous genres, avec promptitude et à bas prix.